

De l'économie à l'écologie : Un cadre stratégique pour la main-d'œuvre créative

Un rapport préparé pour la

Conférence canadienne des arts

Par

Mirjam Gollmitzer

(Assistante de recherche, candidate au doctorat)

(mirjamg@sfu.ca)

Catherine Murray, Ph.D.

(murraye@sfu.ca)

Mars 2008

Sommaire

Plusieurs pays et régions sont de plus en plus intéressés par l'« économie créative », ou bien par le secteur plus restreint des « industries créatives », dans le but de stimuler la croissance économique. L'économie créative est définie de façon à inclure les activités fondées sur l'expression originale d'une idée et la transaction ou le don d'une propriété intellectuelle détenue en privé ou en commun.

Au Canada, le taux de croissance économique était de plus de 30 p. 100 (*Contribution économique de la culture au Canada*, 2004, p. 10) entre 1996 et 2001, et se situait à 20 p. 100 entre 1999 et 2003 en Europe (*The economy of culture in Europe*, 2006, p. 6). Par conséquent, l'économie créative connaît une croissance plus rapide que bien d'autres secteurs. Au Canada et dans plusieurs pays européens, le secteur de la création emploie de 3 à 4 p. 100 de la population active et contribue au PIB annuel des pourcentages similaires, le plaçant ainsi devant plusieurs secteurs de ressources primaires (foresterie, pêches) combinés.

L'étude de l'économie créative requiert une nouvelle compréhension du risque, de l'innovation, de l'entrepreneuriat culturel, de l'infrastructure publique et du travail de création pour faciliter et soutenir la croissance économique. Cette étude a été menée par le Centre for Policy Studies on Culture and Communities de l'Université Simon Fraser (SFU) (avec l'appui d'Infrastructure Canada), en partenariat avec la Conférence canadienne des arts. Mirjam Gollmitzer, étudiante au doctorat de l'Allemagne, et le professeur Catherine Murray, SFU, explorent les approches stratégiques actuelles visant l'économie créative, au Canada et à l'étranger, y compris la littérature didactique, les statistiques culturelles et les documents d'orientation.

Elles constatent que peu de pays possèdent un cadre stratégique complet en matière d'économie créative, et le Canada n'y fait pas exception. Malgré le postulat général selon lequel l'économie créative produira une main-d'œuvre plus souple, polyvalente et mobile, de plus en plus autonome et qui s'apparente au secteur culturel dans ses caractéristiques de base, la plupart des pays (à l'exception peut-être des régions nordiques) n'ont pas encore formulé un concept intégré de politique sur la main-d'œuvre créative. Les groupes de travail semi-permanents, les emplois temporaires et le travail à la pige pour différents employeurs pendant et suivant la durée de la carrière professionnelle de création sont maintenant la règle générale.

Un examen de 20 pays actifs dans le domaine des politiques pour la création de mains-d'œuvre créatrices, de même que des politiques pour stimuler l'innovation et l'entreprise dans le domaine de la création, révèle que les instruments stratégiques existants peuvent être répartis en quatre catégories : « éducation et formation », « prix et concours », « soutien à l'entreprise » et « impôts et sécurité sociale », la plus grande importance étant accordée au premier. Après avoir examiné les efforts spéciaux qui ont été déployés pour établir les droits économiques des artistes, les auteurs concluent qu'une approche plus générale, la « flexicurité » – c'est-à-dire la sécurité sociale pour les travailleurs autonomes, polyvalents – est le principal élément moteur de l'innovation créative.

Un examen des forces et des faiblesses de la main-d'œuvre créative du Canada révèle la présence d'une nouvelle « socialité » dans les cultures officielles de créations fondées sur des réseaux –

qui pourrait se présenter comme une arme à double tranchant : contribuant tant à la stabilité qu'à l'instabilité. On constate un écart entre les classes de créateurs, de même que d'importantes différences dans le statut, la formation, les références et le degré d'indépendance professionnelle obtenue par diverses catégories de créateurs. Néanmoins, d'importantes innovations en matière de négociation collective ainsi que des ressources sont mises à la disposition des créateurs (y compris des conseils sur les normes de base dans les négociations concernant le paiement des droits d'auteur).

Les chercheurs offrent plusieurs recommandations aux responsables de l'élaboration de politiques canadiennes. D'abord, les statistiques officielles actuelles sur la culture sont inadéquates pour mesurer l'incroyable diversité des situations d'emploi propres aux créateurs dans la nouvelle économie. La contribution des créateurs au PIB est systématiquement sous-représentée, allant de la moitié au tiers, dans ces statistiques. Le dernier sondage complet du secteur a été mené en 1993 et nécessite une urgente mise à jour.

Deuxièmement, il est important d'inclure le rôle de l'économie sociale – soit les secteurs sans but lucratif et bénévole – en vue d'estimer la valeur ajoutée par les activités de création ainsi que la capacité de ces organisations sans but lucratif qui offrent des services aux créateurs. Troisièmement, un cadre stratégique plus vaste connu sous le nom d'approche d'« écologie de création » est requis, lequel repose sur les concepts d'urbanisme des « villes créatives » et la nouvelle manière de penser au sujet du rôle de l'infrastructure culturelle publique et privée dans la mise en place d'un milieu dans lequel la créativité peut s'épanouir.

Pour terminer, il serait urgent que les gouvernements envisagent des moyens d'améliorer la sécurité sociale et le soutien du revenu pour l'élément le plus important, mais le plus souvent oublié, de l'économie créative : les créateurs eux-mêmes. La sécurité sociale est essentielle pour eux afin qu'ils puissent maintenir leur esprit créatif et contribuer à une saine diversité dans l'expression créative. Il faudra donc changer la gouvernance de la créativité au complet, afin que l'attention ne soit pas portée sur l'individu, mais bien sur la créativité collective et ses interactions. Le but est d'arriver à une intégration théorique et pratique harmonieuse de la culture et de l'économie dans la pratique politique.

Préface

En février 2008, la Conférence canadienne des arts a demandé au Centre for Policy Studies on Culture and Communities de mener une étude préliminaire sur la perception qui prévaut au sujet de l'économie créative. Cette étude contribuera aux débats entourant la question de l'économie créative à l'occasion de la première table ronde menée au Canada par le Conference Board du Canada (mars 2008). Par souci de commodité, la présente étude est divisée en trois parties :

Partie 1 : Examen des concepts de base

Partie 2 : Répartition de la main-d'œuvre et des entreprises créatives au Canada

Partie 3 : Approches stratégiques à l'égard de la main-d'œuvre créative

Cette étude se veut un sondage des principales sources statistiques, études de politique et bases de données connues sur l'économie culturelle offertes dans Internet, et elle est grandement redevable au Conseil de l'Europe et au European Institute for Comparative Cultural Research pour le travail accompli dans le cadre de leur recueil annuel des sources (www.culturalpolicies.net). Les auteurs sont également redevables à Guillaume Sirois et à Keith Kelly pour leurs commentaires, lesquels ont aidé les auteurs à former leur opinion. Mirjam Gollmitzer est une étudiante de l'Allemagne, candidate au doctorat de l'École des communications de l'Université Simon Fraser et assistante de recherche du Centre for Policy Studies in Culture and Communities (<http://www.cultureandcommunities.ca>). Catherine Murray est professeure et directrice adjointe du Centre.

Résumé analytique

La créativité agit comme un important leitmotiv eu égard à l'économie créative. Toutefois, les arguments économiques concernant la spécificité de sa valeur culturelle par rapport à sa valeur économique (Caves, 2000; Hesmondhalgh, 2007; Throsby, 2001), ou concernant le rôle des arts, des artistes et des activités économiques des arts professionnels, ne sont pas bien ancrés dans les théories d'innovation ou les formulations de politiques pour l'industrie créative. Cet article accepte que le plus important postulat dans l'économie créative soit qu'elle est basée sur la réalisation de l'expression originale d'une idée, la transaction économique ou le don d'une propriété intellectuelle – qui peut être détenue en privé ou en commun. Par conséquent, pour que les politiques puissent efficacement orienter l'économie créative, il est essentiel de bien comprendre le processus créatif d'invention ou d'expression qu'utilise l'artiste, l'entrepreneur ou l'entreprise.

On soutient également que le modèle des cercles concentriques de classification de l'industrie créative fondé sur l'ouvrage de Throsby (2001) présente l'origine et la diffusion des idées de création en son, en texte et en image à titre d'arts créatifs (ce qui correspond très bien au nouveau cadre industriel pour l'économie créative). Compte tenu des attributs distincts de la production, de la commodité et de l'échange culturel au fil du temps, il est important de bien comprendre le rôle du risque, de l'innovation, de l'entrepreneuriat culturel, de l'infrastructure publique et du soutien de la main-d'œuvre bénévole ou temporaire pour favoriser l'innovation professionnelle de création et assurer sa contribution à la croissance économique durable. Une comparaison des politiques de promotion de l'expression de la main-d'œuvre créative dans plusieurs pays révèle qu'il y a un besoin pour davantage de substance, de méthodes et de critiques.

Malgré l'opinion générale qui veut que l'économie du savoir produise un effectif qui ressemble au secteur de la culture dans ses caractéristiques de base, la plupart des pays n'ont pas encore introduit de politiques globales sur la main-d'œuvre créative en vue de faire place à un effectif plus souple, plus mobile et de plus en plus autonome. Plusieurs recommandations stratégiques pour combler cet écart sont avancées, en conformité avec un concept intégré de l'écologie culturelle créative, découlant de l'urbanisme et de l'étude des villes du monde. Il faudra procéder à un changement complet de la gouvernance de la créativité et à un virage vers la « flexicurité » dans une stratégie pour la main-d'œuvre, qui tient compte de l'interaction avec l'économie sociale et le secteur bénévole. Ces politiques devraient être élaborées selon le besoin, nécessitant des modèles plus raffinés de la main-d'œuvre créative. Il serait donc urgent de procéder à un sondage de la main-d'œuvre créative en vue d'élaborer ces politiques.